

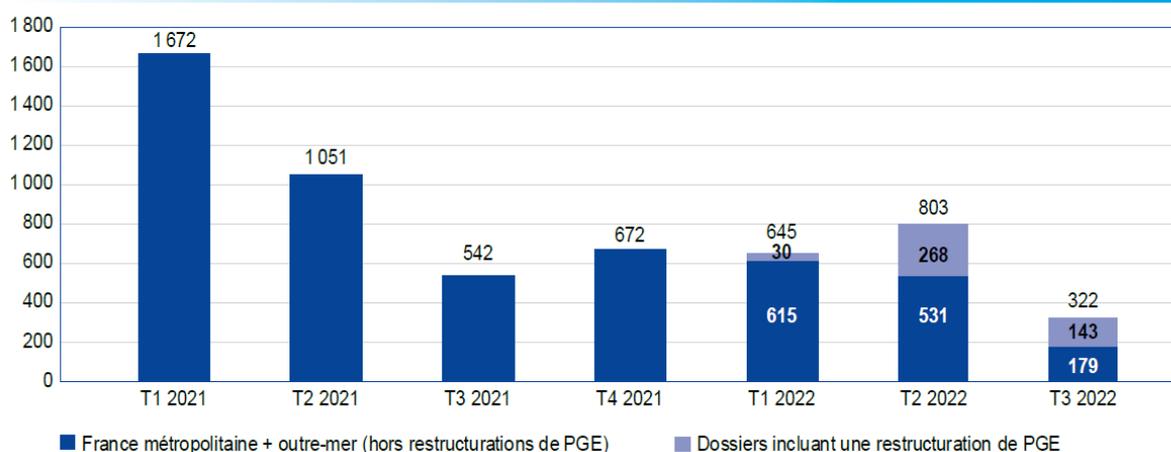


Paris, le 10 octobre 2022

Un recul des sollicitations de la médiation du crédit, signe d'un accès au crédit toujours favorable

Au cours du troisième trimestre 2022, la diminution des demandes de médiations du crédit observée depuis le début de l'année, s'est accentuée. Sur cette période, 322 dossiers ont été éligibles à la médiation du crédit soit un recul de 40% par rapport au troisième trimestre 2021. Ce faible niveau de sollicitations concerne, dans des proportions comparables, les médiations classiques et celles liées aux restructurations des Prêts garantis par l'État (PGE) permises dans le cadre de l'Accord de Place du 19 janvier 2022.

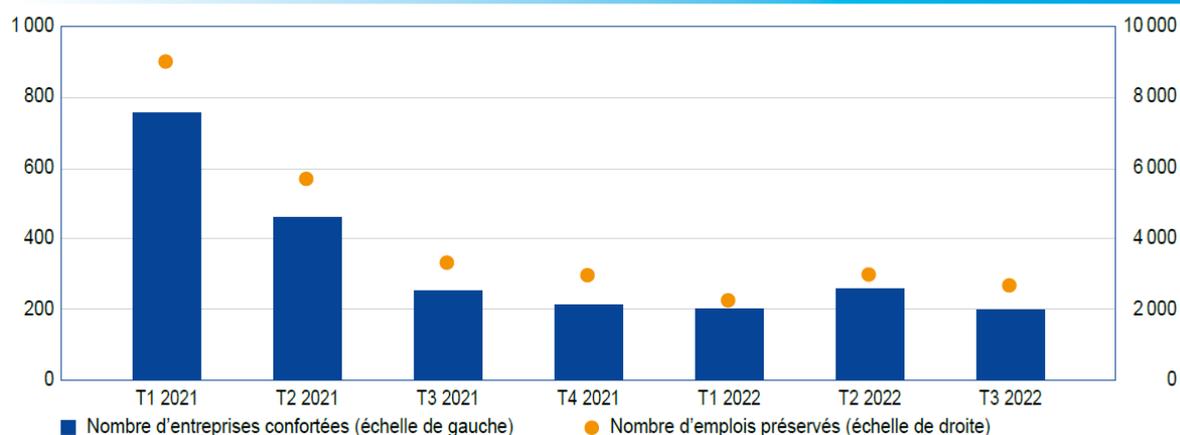
Nombre de dossiers éligibles (France métropolitaine et outre-mer)



Ces demandes émanent en très grande majorité (79%) de TPE (moins de 11 salariés), qui exercent leurs activités dans les secteurs des services (54%) et dans une moindre mesure du commerce (21%) ou du bâtiment (13%).

Au cours de ce trimestre, les interventions des médiateurs départementaux ont permis de conforter 204 entreprises et de préserver 2678 emplois dans les territoires.

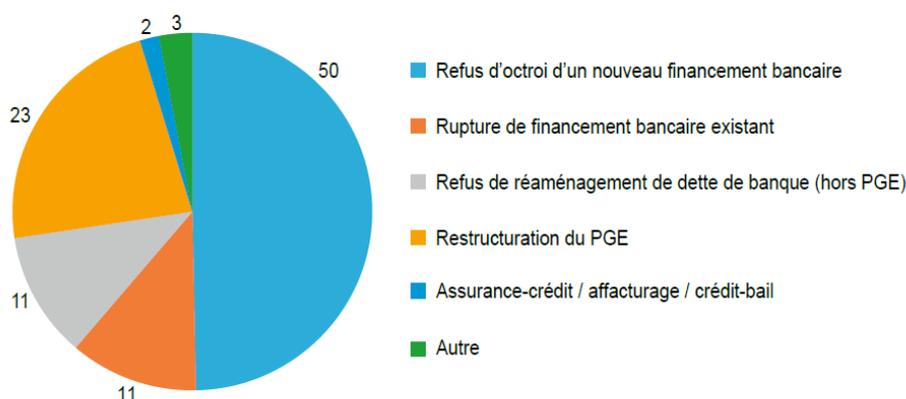
Nombre d'entreprises et d'emplois préservés (France métropolitaine et outre-mer)



Depuis le début de l'année, ces demandes sont consécutives, dans la moitié des cas, à des refus d'octroi d'un nouveau financement bancaire, la part des restructurations de PGE s'établissant à moins d'un quart.

Répartition des dossiers acceptés par problématique

(en pourcentage)



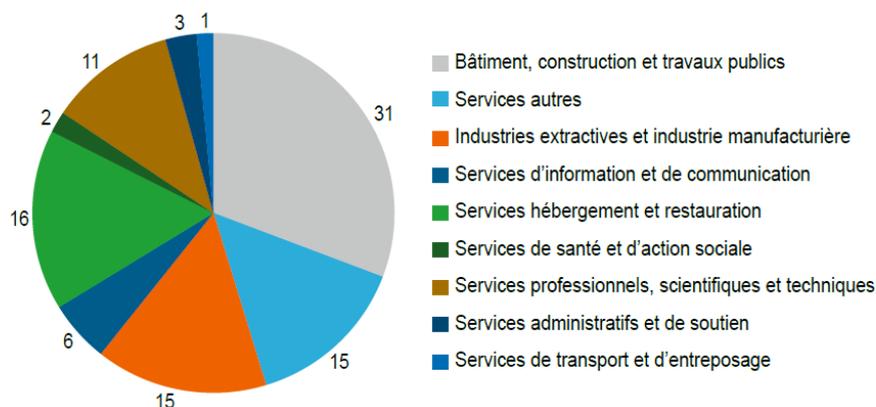
Dans un contexte caractérisé par l'observation de tensions attendues sur la trésorerie des entreprises ([Banque de France - point sur la conjoncture française à début septembre 2022](#)), ce faible niveau de saisine global de la médiation du crédit peut également être mis en relation avec le maintien d'un niveau élevé d'accès des TPE et PME au crédit ([Banque de France - accès au crédit des entreprises 2ème trimestre 2022](#)) et [la dynamique du crédit \(Banque de France - crédits aux sociétés non financières - août 2022\)](#).

Les restructurations de PGE ne concernent que 441 dossiers depuis l'entrée en vigueur du dispositif alors que le 2ème trimestre 2022 enregistrait un nombre très important de premiers remboursements du capital (288 000 entreprises ayant bénéficié de la seconde année de différé) et un nombre plus limité au 3ème trimestre (51 000).

Les secteurs de la construction (31%) et de l'hébergement restauration (16%) concentrent la plupart de ces demandes dans des proportions supérieures à leur poids dans les PGE octroyés (respectivement 13% et 14%).

Répartition des dossiers éligibles pour restructuration de PGE par secteur économique depuis le début de la procédure

(en pourcentage)



Certaines régions sont surreprésentées en médiation du crédit dans le cadre de la restructuration de PGE au regard de leur poids en termes de PGE octroyés (Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes), tandis que d'autres sont très peu sollicitées par rapport aux PGE octroyés (Grand-Est, Hauts-de-France, Outre-Mer).

Saisines par régions pour la restructuration des PGE

Région	Part dans les dossiers avec restructuration de PGE (en %)	Part dans les PGE octroyés (en %)
Île-de-France	28,6	21,1
Auvergne-Rhône-Alpes	15,6	13,2
Nouvelle-Aquitaine	13,4	9,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,3	10,9
Occitanie	9,1	10,0
Bourgogne-Franche-Comté	4,1	3,7
Normandie	3,9	3,5
Centre-Val de Loire	3,6	3,0
Pays de la Loire	3,6	4,2
Bretagne	2,7	3,9
Grand Est	2,3	6,9
Hauts-de-France	1,8	6,0
Corse	1,1	1,0
Outre-mer	0,9	2,6

Près de 30% de ces dossiers sont encore en cours de traitement de restructuration de PGE et 43% ont abouti favorablement, permettant aux 188 entreprises concernées confrontées à des difficultés avérées, de bénéficier d'un rééchelonnement des échéances de leurs PGE (sur

une durée maximale de 4 ans), d'un réaménagement équilibré de leurs crédits à moyen terme et de visibilité sur le maintien de leurs lignes de court terme.

Pour l'avenir, dans le contexte d'incertitudes macroéconomiques, de diminution de la croissance et de tensions inflationnistes de nature à peser sur la situation de trésorerie des entreprises, la médiation du crédit demeure totalement mobilisée pour accompagner les entreprises. La médiation le fait en partenariat avec les acteurs concernés par la détection et le traitement des difficultés financières des entreprises, comme le rappelle le [communiqué publié le 27 septembre 2022](#) qui clarifie également les conséquences de problèmes de remboursement des PGE.

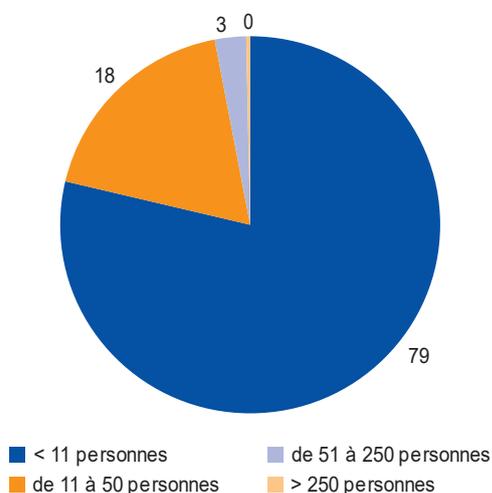
À propos de la Médiation du crédit : La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit. <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

France métropolitaine et Outre-mer

	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	1 770
Montant des crédits demandés (millions EUR)	431
Nombre d'entreprises confortées	679
Nombre d'emplois préservés	7 912
Taux de médiation réussie (en nombre de dossiers)	41 %

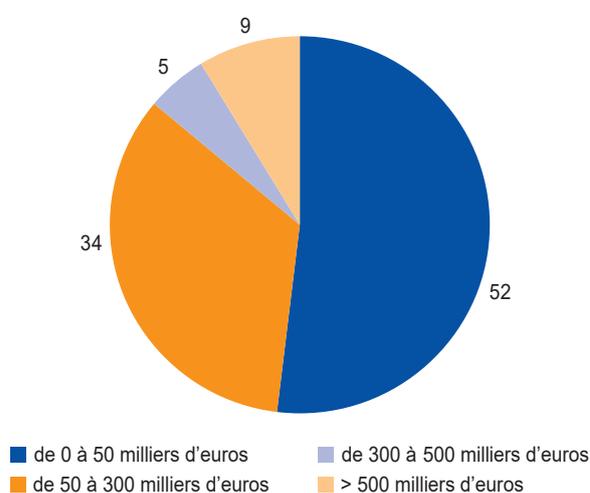
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



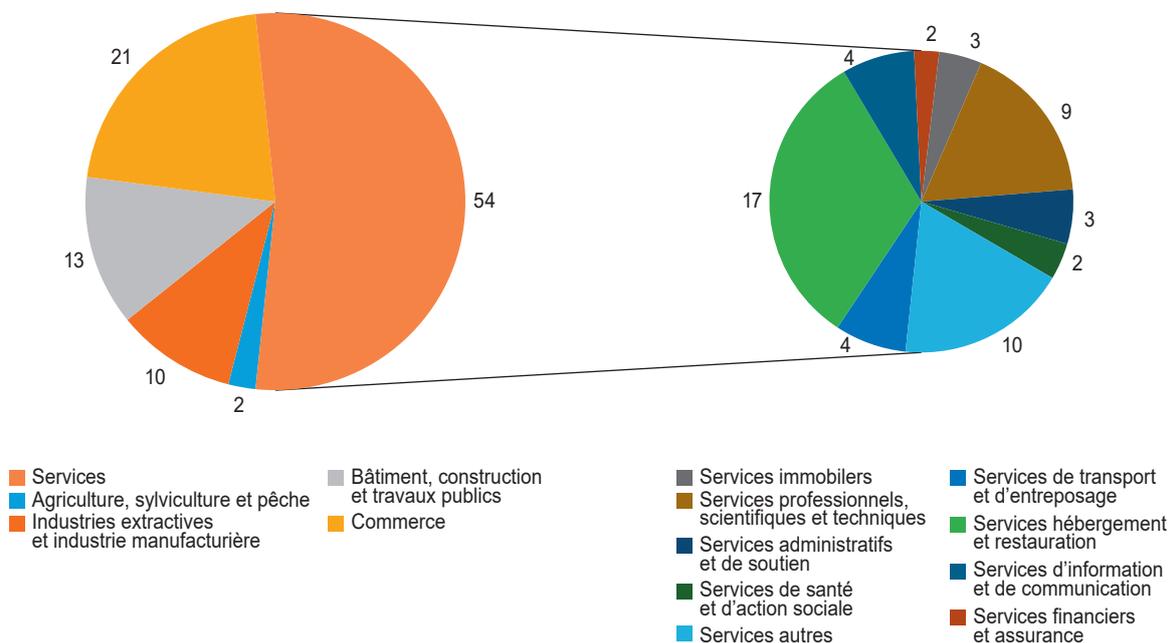
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

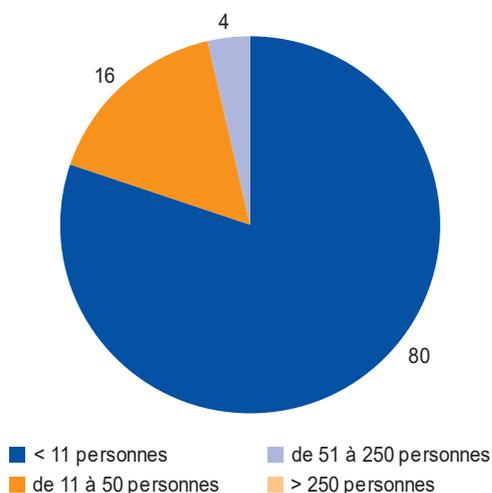
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	222
Montant des crédits demandés (millions EUR)	65
Nombre d'entreprises confortées	78
Nombre d'emplois préservés	913

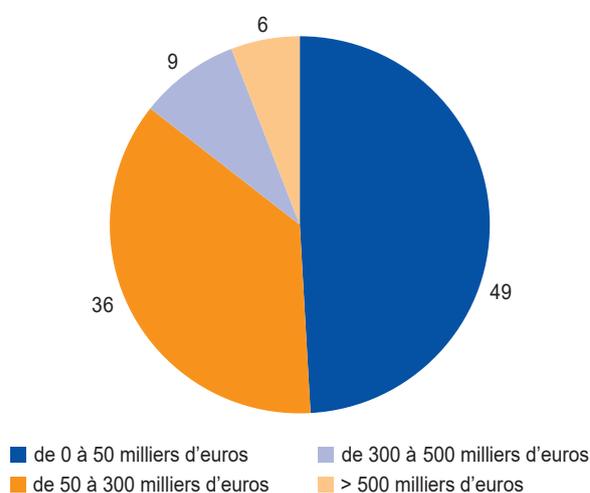
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



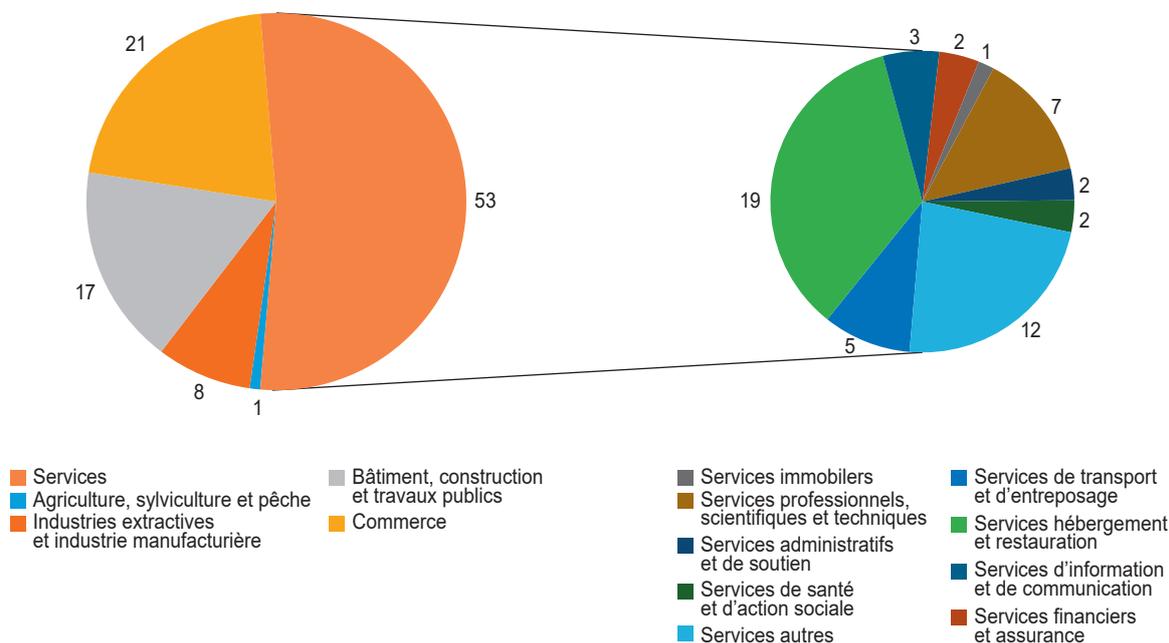
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

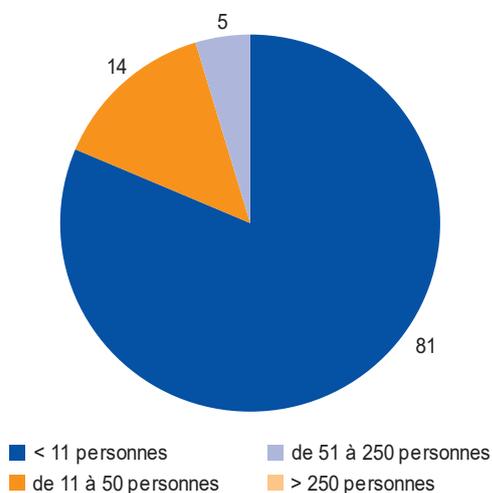
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	86
Montant des crédits demandés (millions EUR)	52
Nombre d'entreprises confortées	40
Nombre d'emplois préservés	375

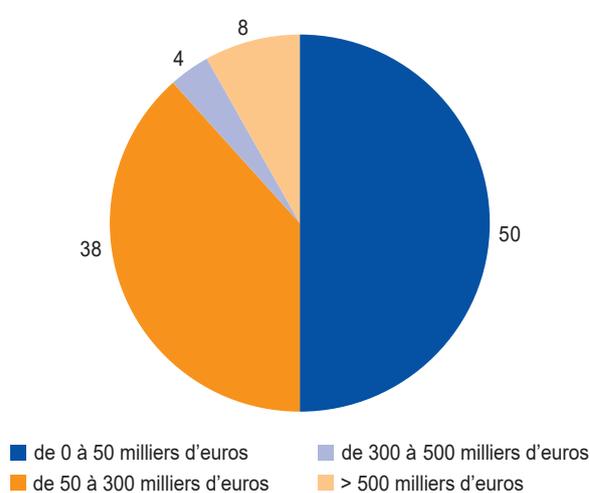
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



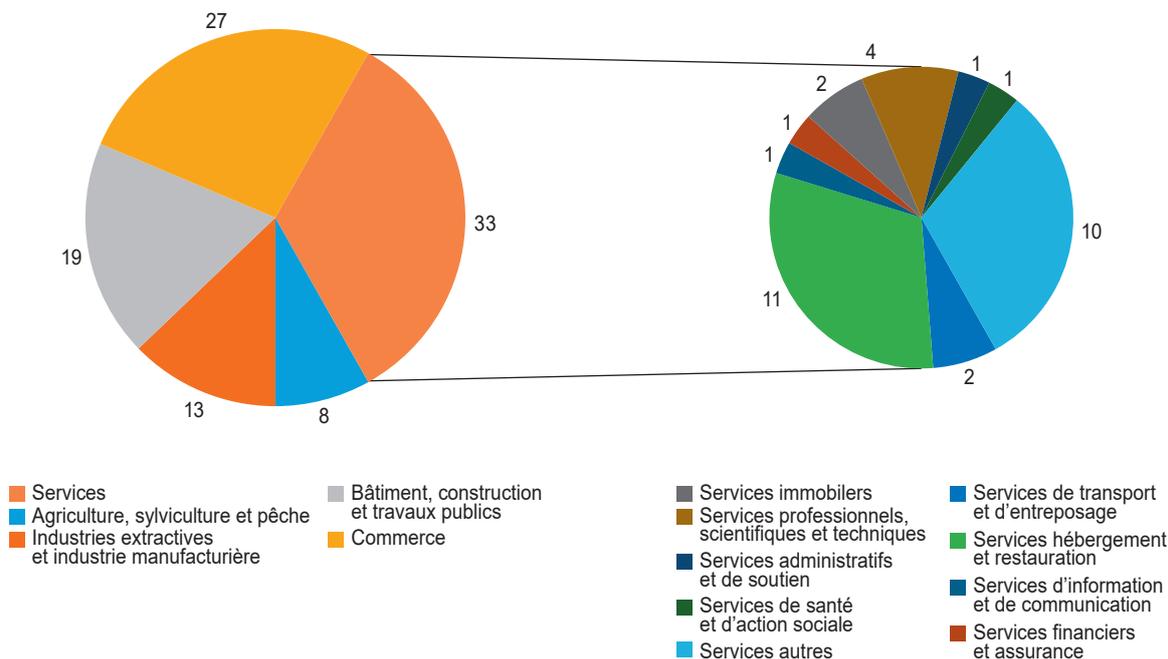
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

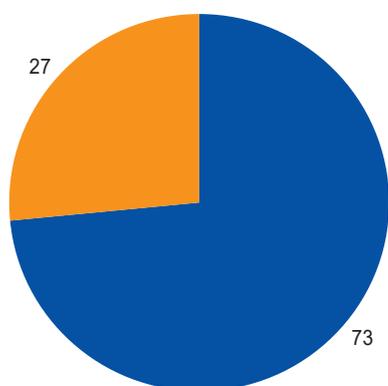
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	49
Montant des crédits demandés (millions EUR)	11
Nombre d'entreprises confortées	27
Nombre d'emplois préservés	454

Répartition des dossiers éligibles par effectif

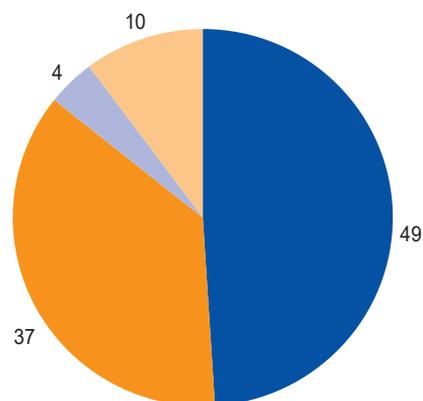
(en pourcentage)



■ < 11 personnes
■ de 11 à 50 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

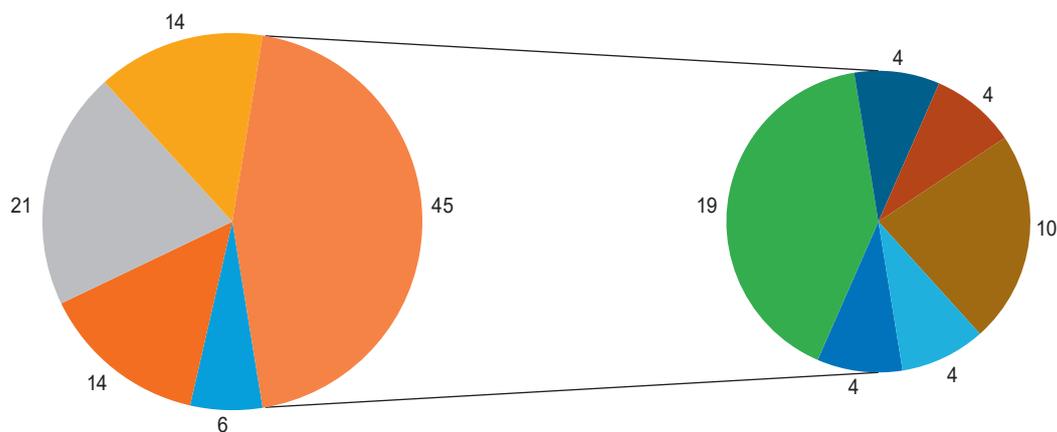
(en pourcentage)



■ de 0 à 50 milliers d'euros
■ de 50 à 300 milliers d'euros
■ de 300 à 500 milliers d'euros
■ > 500 milliers d'euros

Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

(en pourcentage)

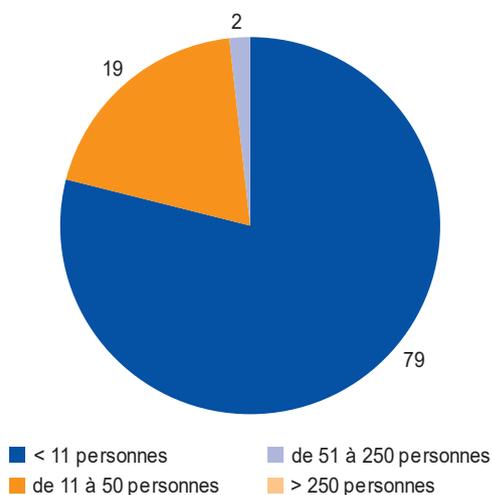


■ Services
■ Agriculture, sylviculture et pêche
■ Industries extractives et industrie manufacturière
■ Bâtiment, construction et travaux publics
■ Commerce
■ Services immobiliers
■ Services professionnels, scientifiques et techniques
■ Services administratifs et de soutien
■ Services de santé et d'action sociale
■ Services autres
■ Services de transport et d'entreposage
■ Services hébergement et restauration
■ Services d'information et de communication
■ Services financiers et assurance

	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	57
Montant des crédits demandés (millions EUR)	8
Nombre d'entreprises confortées	28
Nombre d'emplois préservés	496

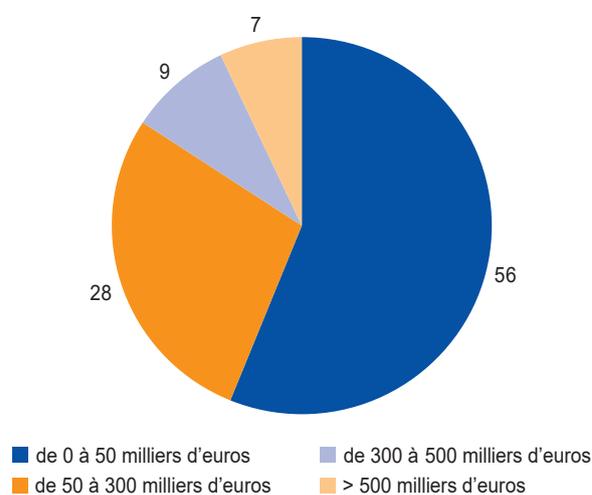
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



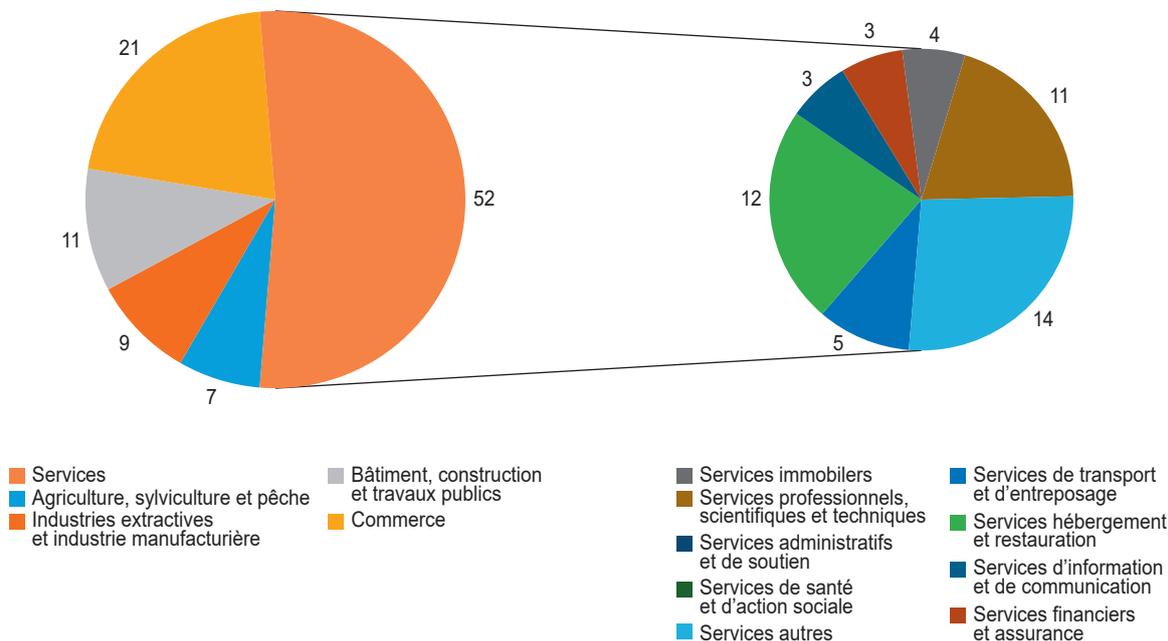
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

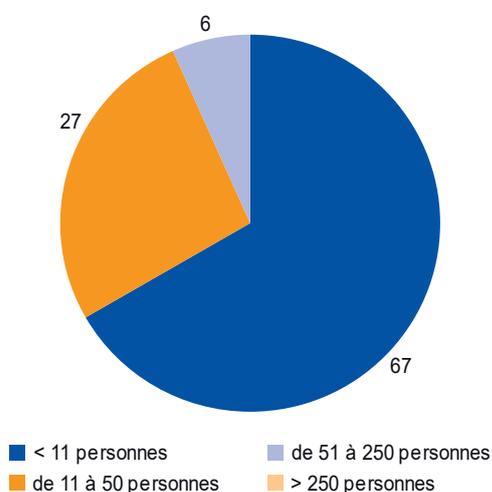
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	15
Montant des crédits demandés (millions EUR)	3
Nombre d'entreprises confortées	5
Nombre d'emplois préservés	23

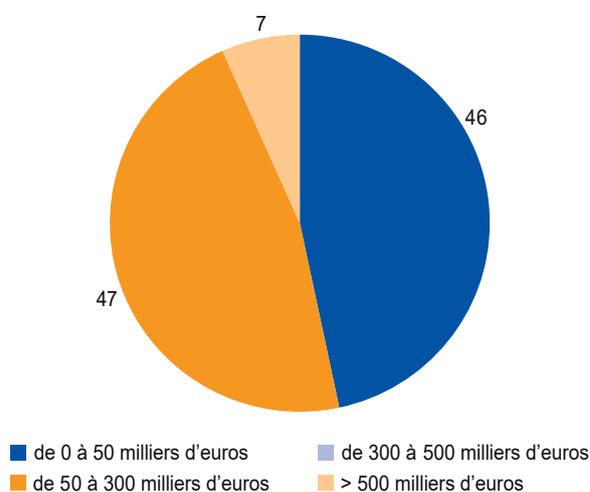
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



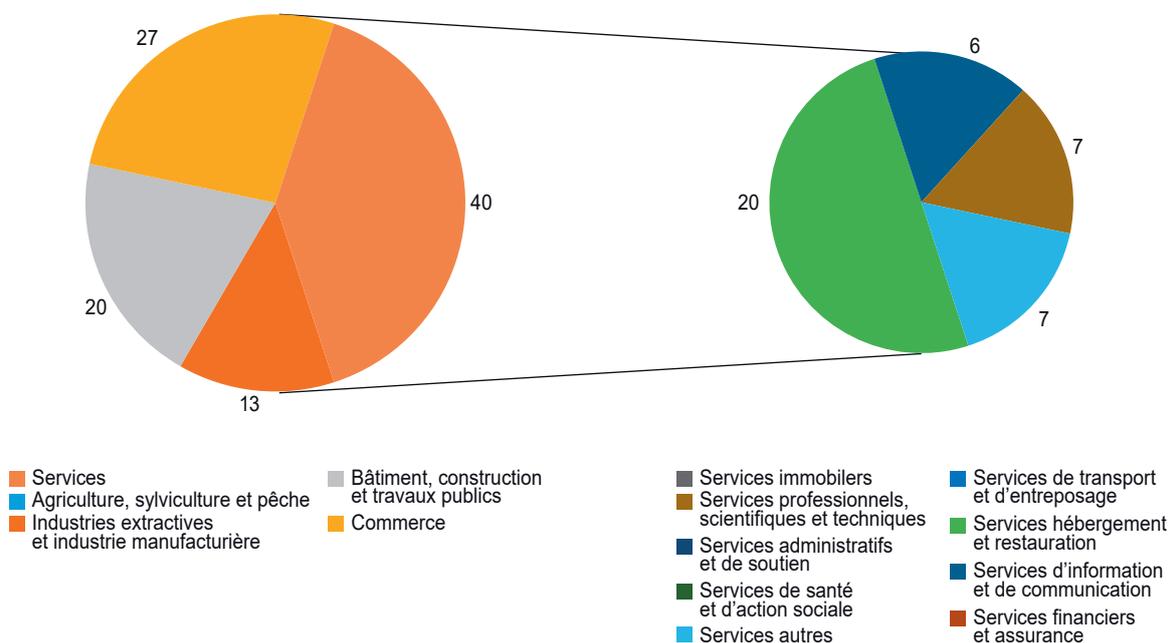
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

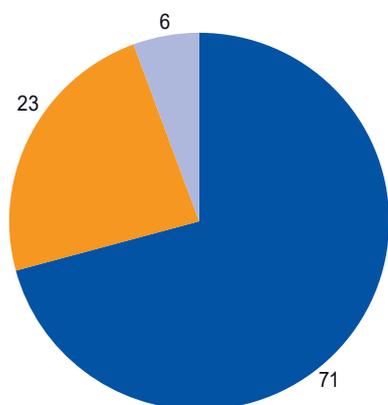
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	89
Montant des crédits demandés (millions EUR)	16
Nombre d'entreprises confortées	29
Nombre d'emplois préservés	525

Répartition des dossiers éligibles par effectif

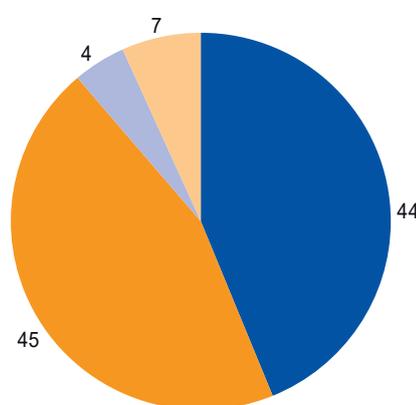
(en pourcentage)



■ < 11 personnes
■ de 11 à 50 personnes
■ de 51 à 250 personnes
■ > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

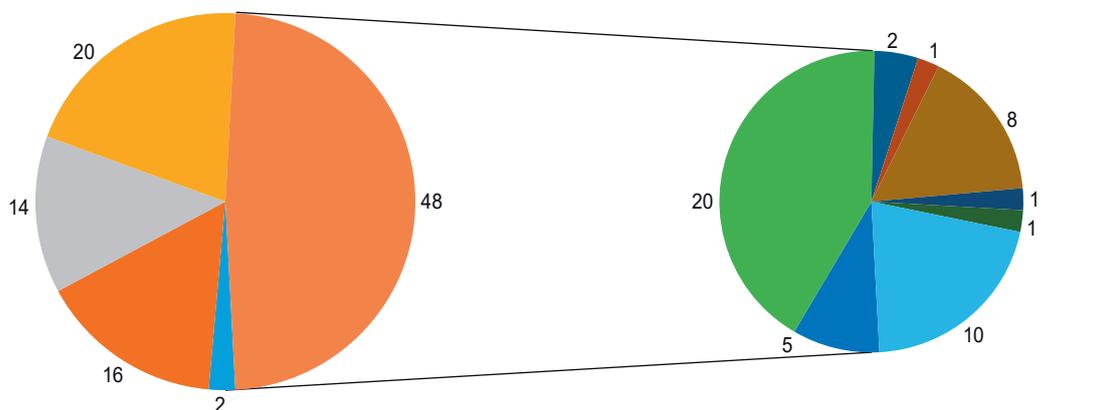
(en pourcentage)



■ de 0 à 50 milliers d'euros
■ de 50 à 300 milliers d'euros
■ de 300 à 500 milliers d'euros
■ > 500 milliers d'euros

Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

(en pourcentage)

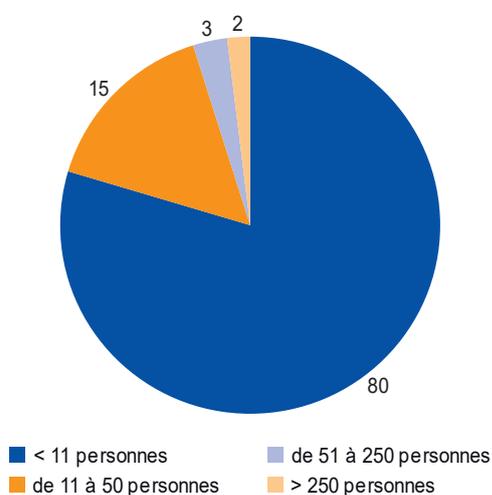


■ Services
■ Agriculture, sylviculture et pêche
■ Industries extractives et industrie manufacturière
■ Bâtiment, construction et travaux publics
■ Commerce
■ Services immobiliers
■ Services professionnels, scientifiques et techniques
■ Services administratifs et de soutien
■ Services de santé et d'action sociale
■ Services autres
■ Services de transport et d'entreposage
■ Services hébergement et restauration
■ Services d'information et de communication
■ Services financiers et assurance

	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	103
Montant des crédits demandés (millions EUR)	27
Nombre d'entreprises confortées	46
Nombre d'emplois préservés	1 260

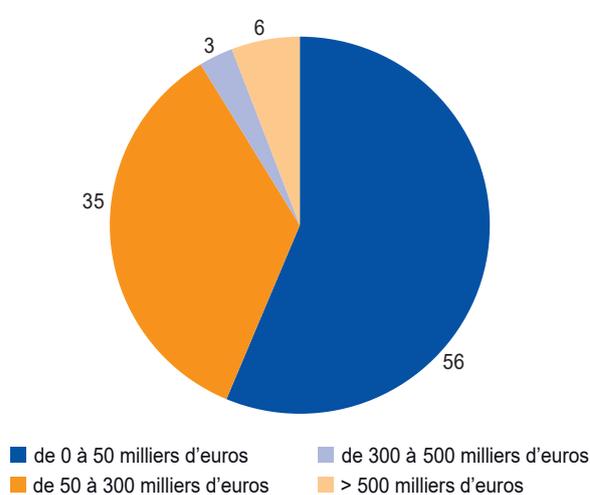
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



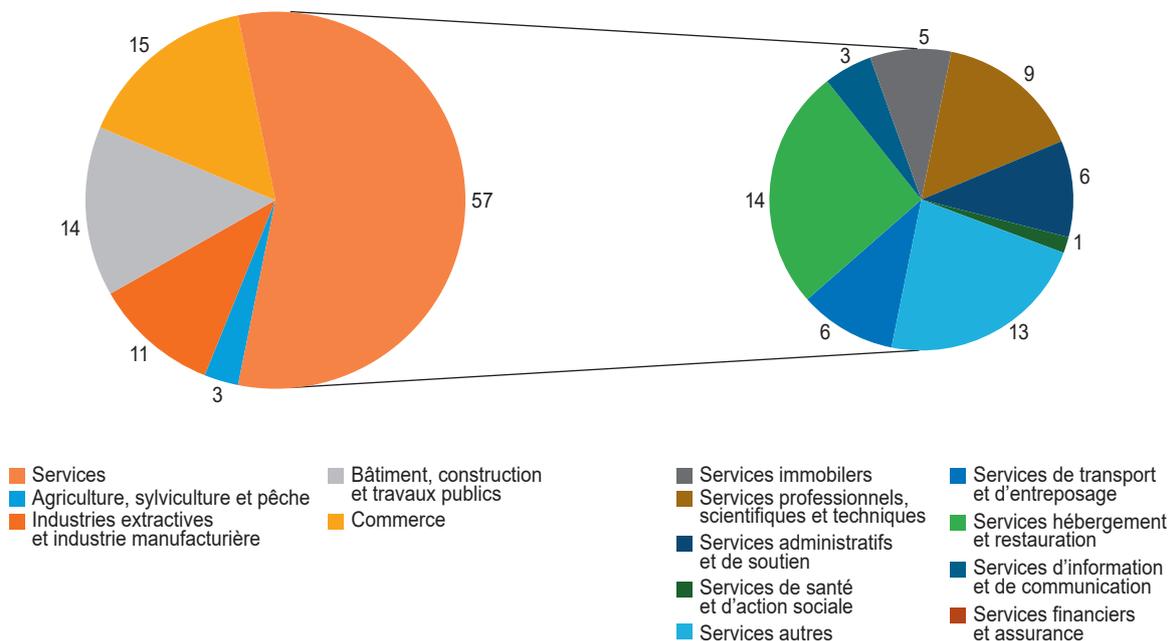
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

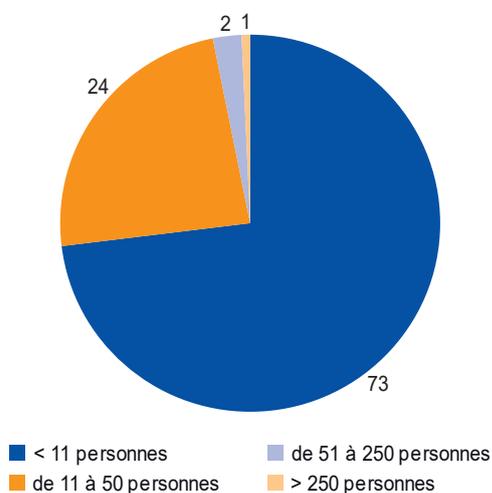
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	412
Montant des crédits demandés (millions EUR)	131
Nombre d'entreprises confortées	148
Nombre d'emplois préservés	1 323

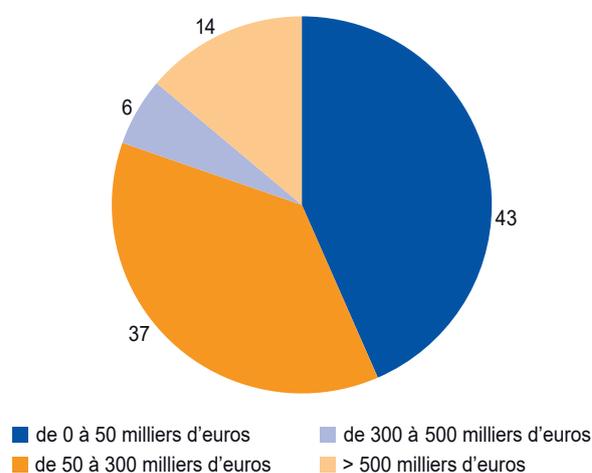
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



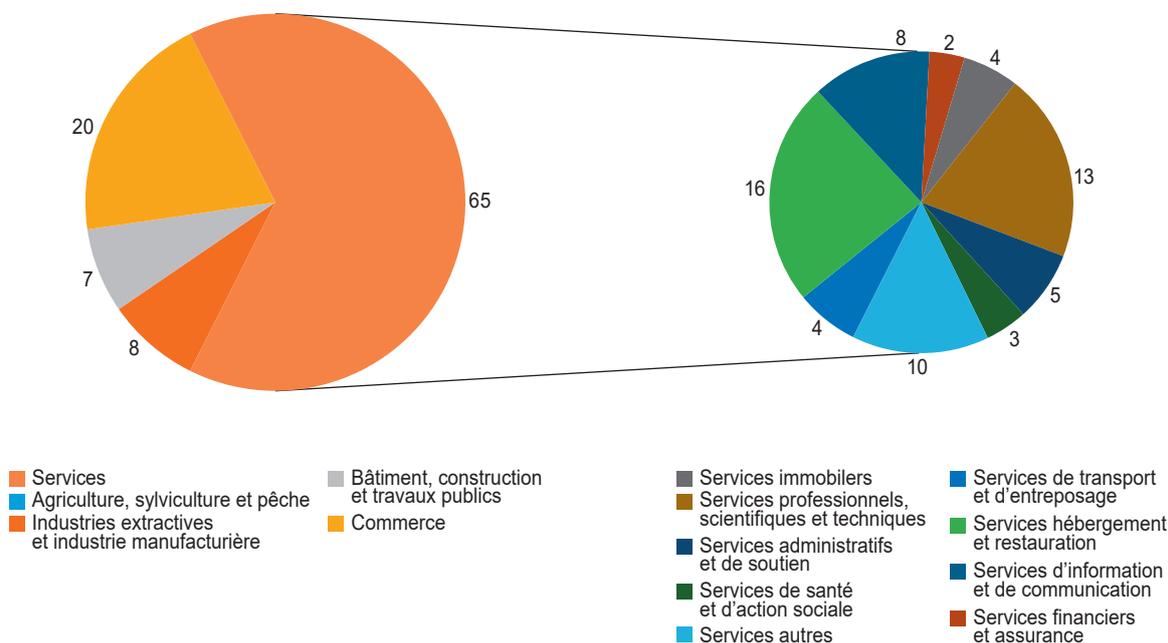
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

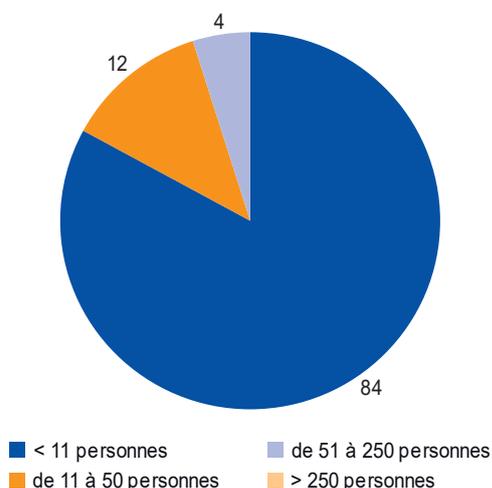
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	99
Montant des crédits demandés (millions EUR)	10
Nombre d'entreprises confortées	37
Nombre d'emplois préservés	442

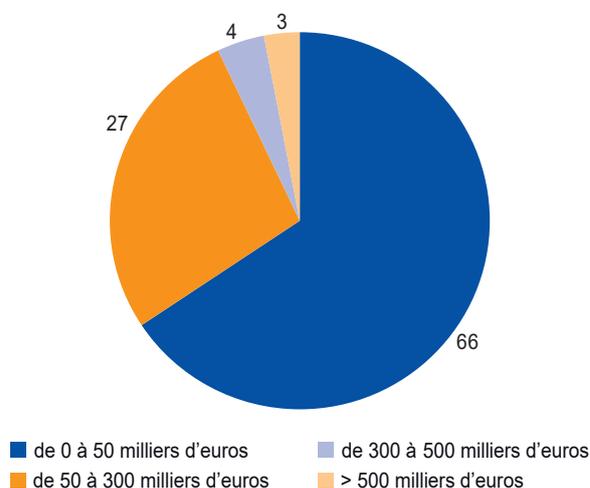
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



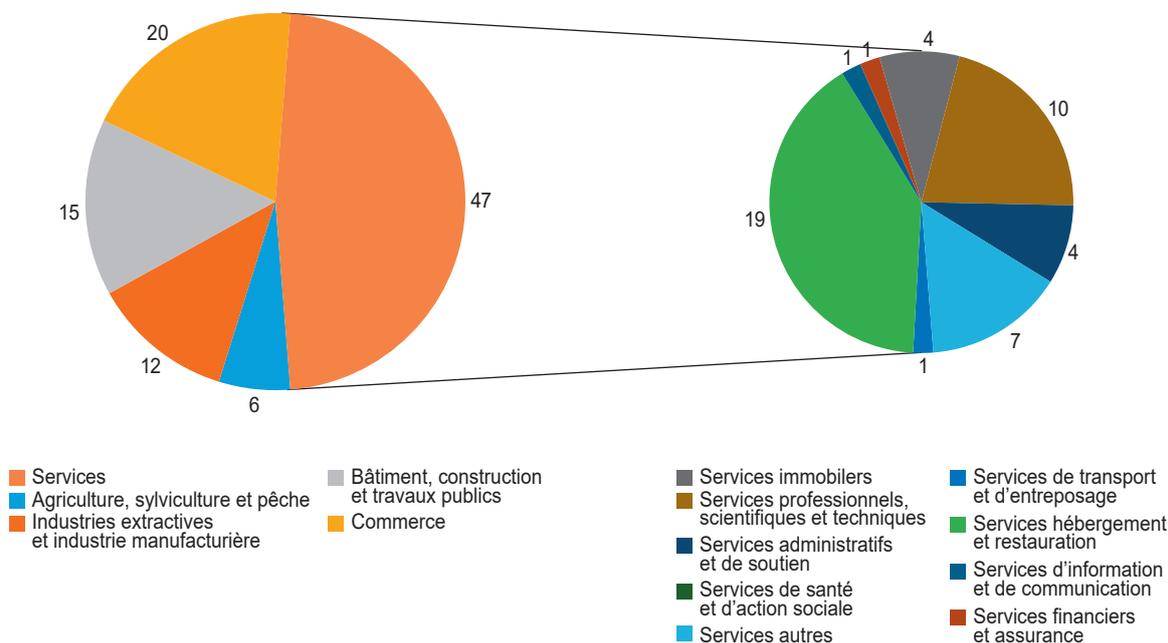
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

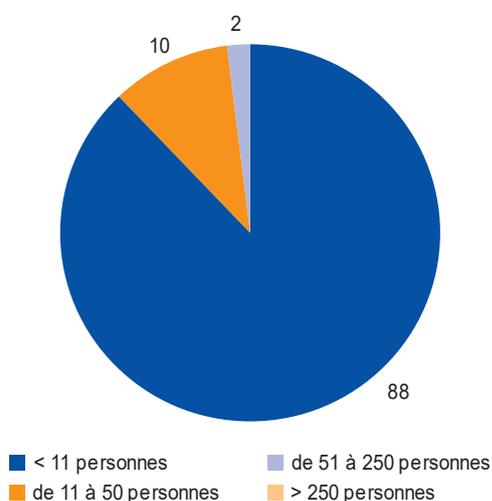
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	206
Montant des crédits demandés (millions EUR)	31
Nombre d'entreprises confortées	95
Nombre d'emplois préservés	1 195

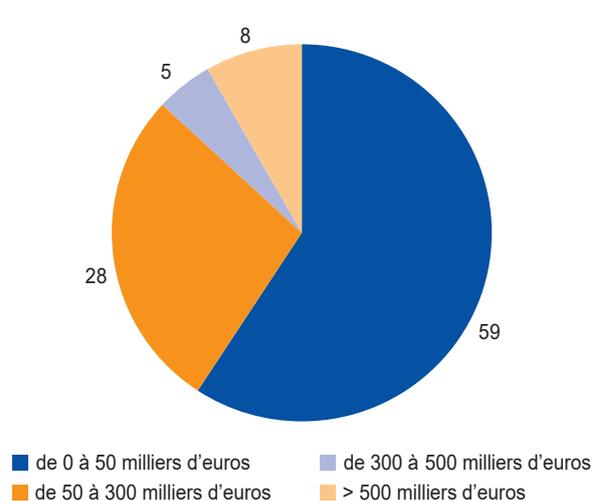
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



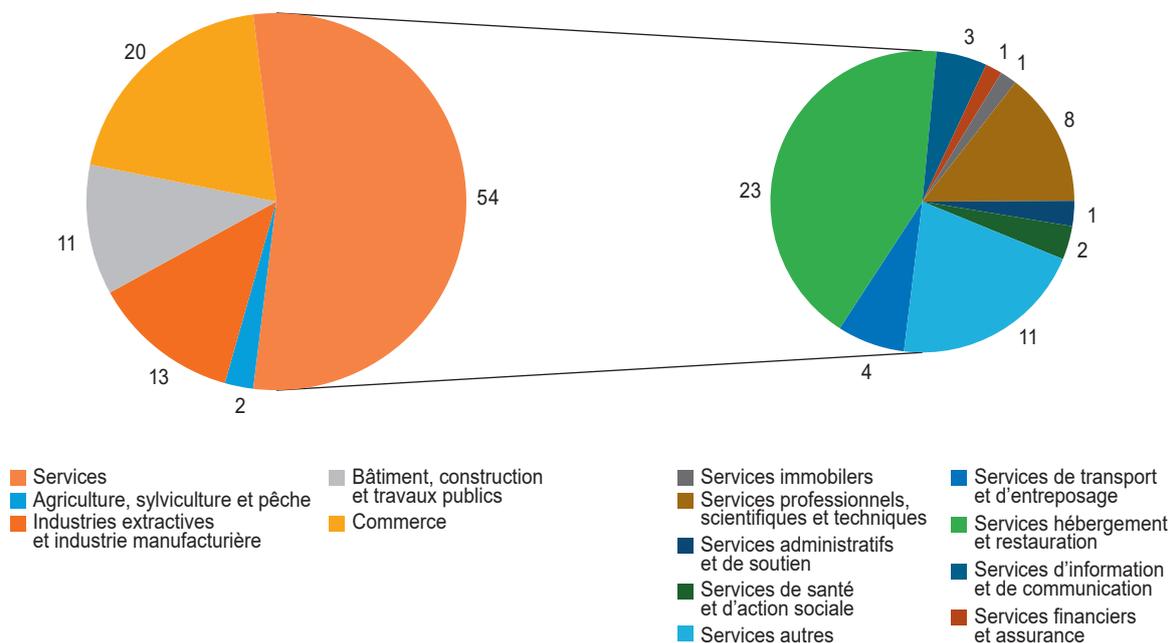
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

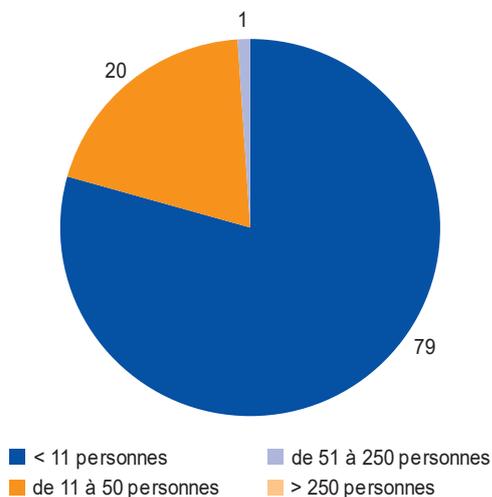
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	189
Montant des crédits demandés (millions EUR)	31
Nombre d'entreprises confortées	55
Nombre d'emplois préservés	438

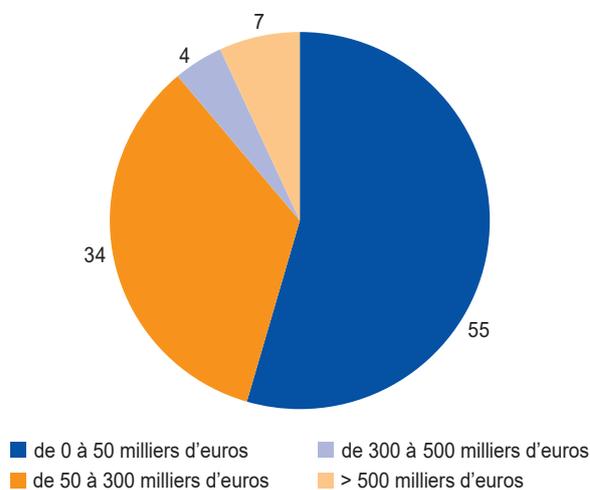
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



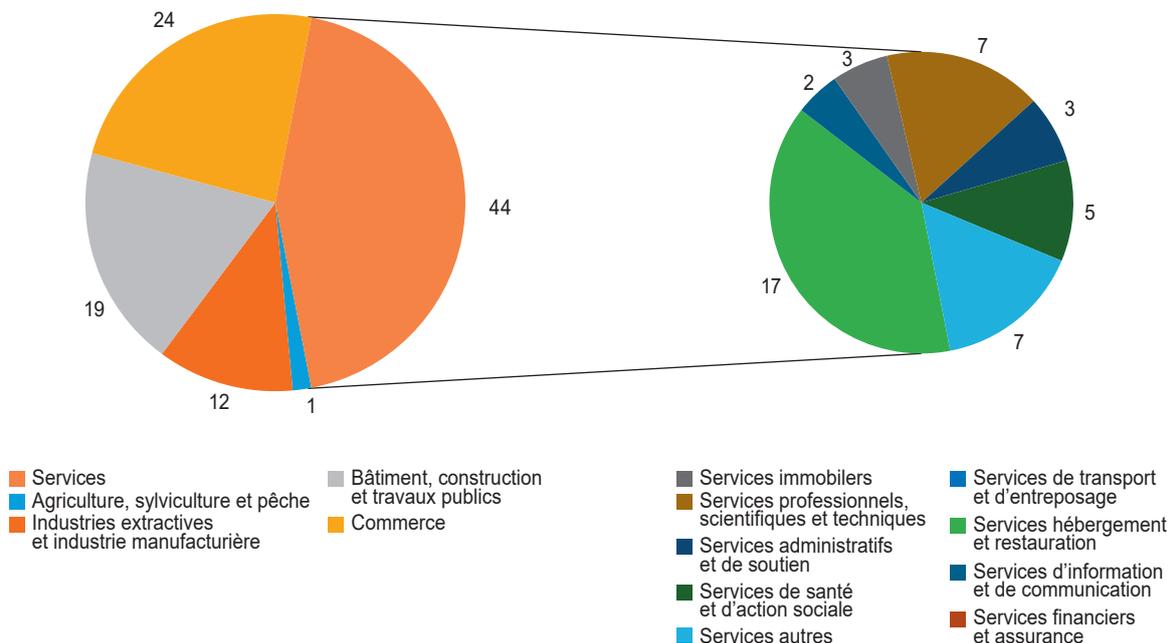
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

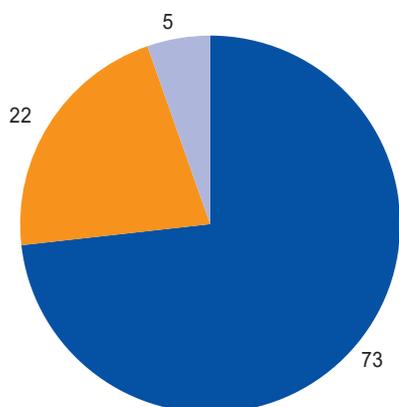
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	56
Montant des crédits demandés (millions EUR)	13
Nombre d'entreprises confortées	19
Nombre d'emplois préservés	73

Répartition des dossiers éligibles par effectif

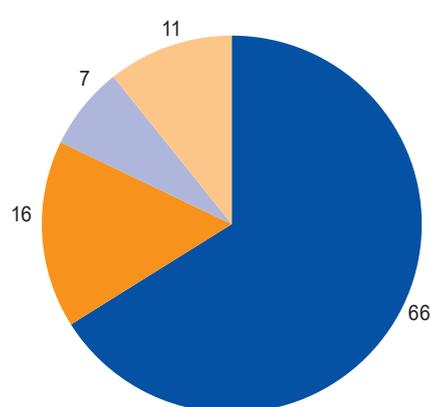
(en pourcentage)



■ < 11 personnes
■ de 11 à 50 personnes
■ de 51 à 250 personnes
■ > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

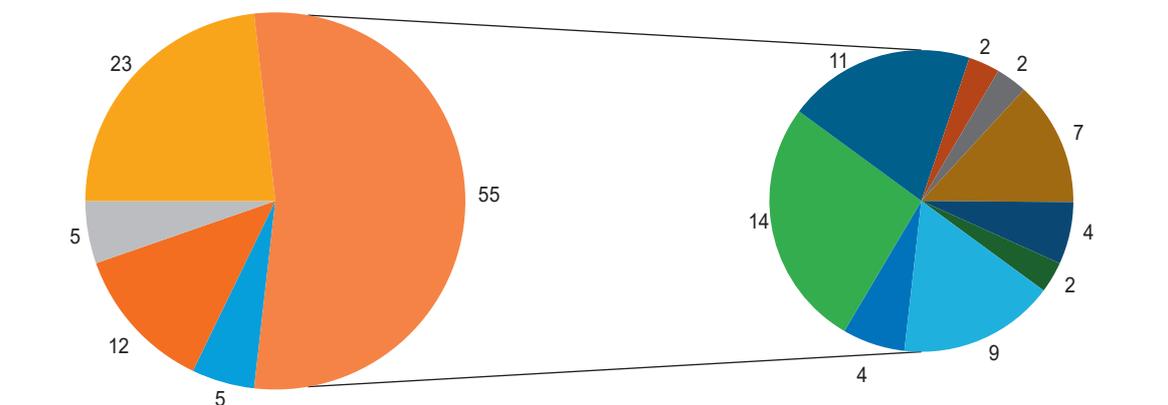
(en pourcentage)



■ de 0 à 50 milliers d'euros
■ de 50 à 300 milliers d'euros
■ de 300 à 500 milliers d'euros
■ > 500 milliers d'euros

Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

(en pourcentage)

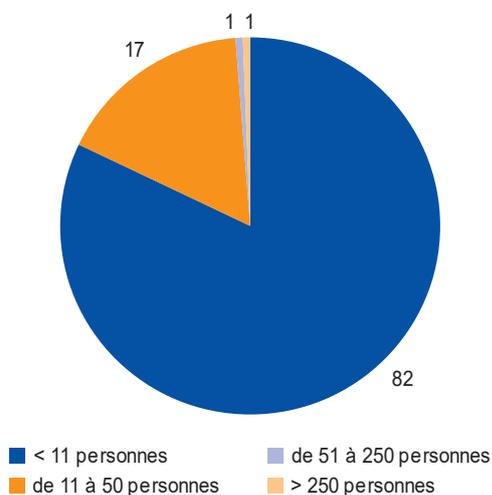


■ Services
■ Agriculture, sylviculture et pêche
■ Industries extractives et industrie manufacturière
■ Bâtiment, construction et travaux publics
■ Commerce
■ Services immobiliers
■ Services professionnels, scientifiques et techniques
■ Services administratifs et de soutien
■ Services de santé et d'action sociale
■ Services de transport et d'entreposage
■ Services hébergement et restauration
■ Services d'information et de communication
■ Services financiers et assurance
■ Services autres

	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	162
Montant des crédits demandés (millions EUR)	28
Nombre d'entreprises confortées	57
Nombre d'emplois préservés	320

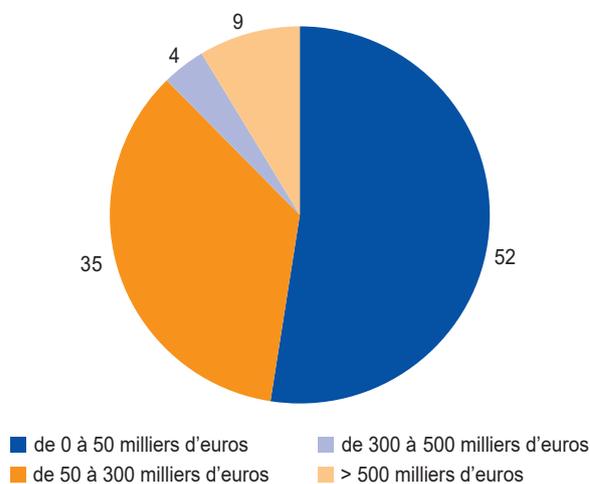
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



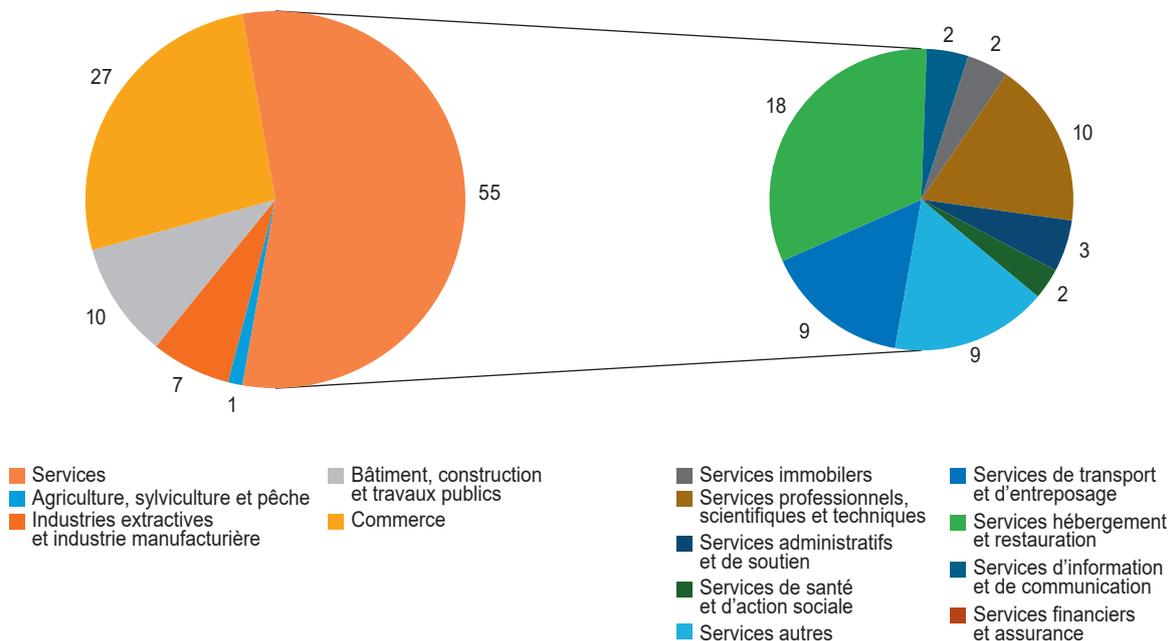
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

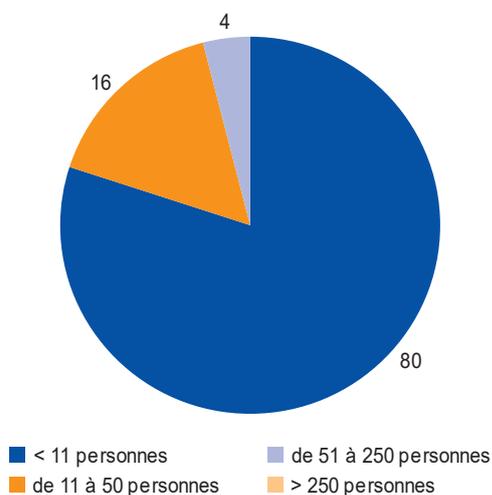
(en pourcentage)



	Janv. à Sept. 2022
Nombre de dossiers éligibles	25
Montant des crédits demandés (millions EUR)	3
Nombre d'entreprises confortées	15
Nombre d'emplois préservés	75

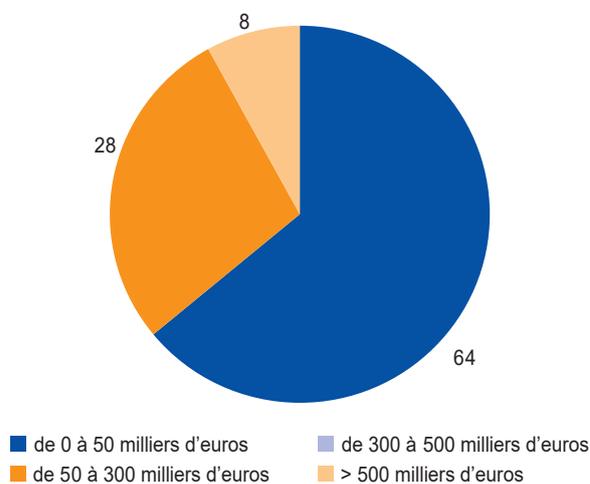
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

(en pourcentage)

